



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-070

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

l'autorisation de stationnement

148 rue Jean Jaurès, du 5 mars au 22 mars 2024

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route, notamment les articles R 411-25 et et R 417-10,

Vu la demande d'autorisation de stationnement en date du 28 février 2024 de l'entreprise LA LIETTROISE, 1 rue principale, Verchocq-62560,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux sur l'habitation située 148 rue Jean Jaurès à ISBERGUES, prévus du 5 mars 2024 au 22 mars 2024 inclus.

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur DUCROCQ Yann, gérant de l'entreprise La Liettroise, sera autorisé à stationner ses camions de chantier sur le trottoir le long de la route face au 148 rue Jean Jaurès.

Article 2 : Le pétitionnaire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des automobilistes et des piétons pendant toute la durée d'occupation du domaine public.

Article 3 : Pour préserver la sécurité des ouvriers, des piétons et des biens, tout véhicule irrégulièrement stationné dans la zone réglementée par le présent arrêté pourra être verbalisé.

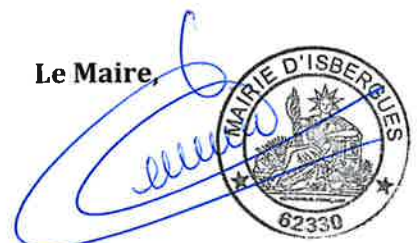
Article 4 : La signalisation temporaire modifiant la circulation ou le stationnement des véhicules sera mise en place par les soins de l'intervenant de façon très apparente, conformément aux législations et lois en vigueur.

Article 5 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 6 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **29 FEV. 2024**

Le Maire,



David THELLIER

Publié le **29 FEV. 2024**